

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 9 octobre 2019

**CONSEIL DE PARIS**  
**Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 1, 2, 3 et 4 octobre 2019**

**2019 DLH 63** Subvention (81 000 euros) et avenant à la convention pluriannuelle entre la Ville de Paris et l'Observatoire des Loyers de l'Agglomération Parisienne (15e).

**M. Ian BROSSAT, rapporteur.**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation ;

Vu le projet de délibération en date du 17 septembre 2019 par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention à l'association OLAP (15e) ;

Sur le rapport présenté par M. Ian BROSSAT, au nom de la 5e Commission ;

Délibère :

Article 1 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer avec l'Observatoire des Loyers de l'Agglomération Parisienne (OLAP) un avenant à la convention pluriannuelle pour la période 2018-2020, dont le texte est joint, prévoyant l'attribution d'une subvention au titre de l'année 2019.

Article 2 : Il est attribué à l'Observatoire des Loyers de l'Agglomération Parisienne (OLAP) une subvention d'un montant de quatre-vingt-un mille euros (81 000 €) pour 2019, sous réserve des crédits disponibles.

Article 3 : La dépense sera imputée le budget de fonctionnement 2019.

**La Maire de Paris,**



**Anne HIDALGO**